

**Contrat de saillie de DOCKER DE TOSCANE**  
*Saison de monte 2019*

**ACHETEUR :**

Nom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Port : ..... Mail : .....

**CONDITIONS DE VENTE**

L'acheteur achète à la SC TALMA STALLIONS une saillie de DOCKER DE TOSCANE aux conditions suivantes :

**1) Frais techniques**

- 176,00 Euros TTC** (HT 160,00 Euros et TVA 10% 16,00 Euros) **en IA fraîche** au Haras de Talma  
 **330,00 Euros TTC** (HT 300,00 Euros et TVA 10% 30,00 Euros) **en IA réfrigérée**

A régler à la réservation, par chèque à l'ordre de *SC Talma Stallions* ou par virement bancaire\*

**2) Solde au poulain vivant**

- 0,00 Euros TTC** solde offert à l'achat d'une saillie d'un étalon confirmé : .....

- 605,00 Euros TTC** (HT 550,00 Euros et TVA 10% 55,00 Euros)

A régler à la naissance d'un poulain vivant, par chèque à l'ordre *SC TALMA STALLIONS* ou par virement bancaire\*.

\*Coordonnées bancaires : SC TALMA STALLIONS - 3 Talma - 08250 Grandpré  
IBAN : FR7610206084129838478883717 AGRIFRPP802

**CONDITIONS D'UTILISATION**

1) La saillie est réservée pour la jument : ..... N° SIRE : .....

2) La jument sera inséminée dans le centre agréé de : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Port : ..... Mail : .....

3) L'acheteur déclare avoir connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent ces inséminations, et en aucun cas le vendeur ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur.

4) Les frais de pension, de suivi gynécologique, d'honoraires vétérinaires sont à la charge de l'acheteur et seront à régler au centre d'insémination avant le départ de la jument. L'acheteur passera une convention distincte d'hébergement de sa jument.

5) Au Haras de Talma, le prix de saillie comprend l'utilisation de la semence fraîche pour la jument nommée ci-dessus.

6) Dans les autres centres, le prix de saillie comprend l'utilisation de la **semence réfrigérée avec 3 envois compris**. Les envois de semences réfrigérées supplémentaires seront facturés à l'acheteur **60€ HT par envoi**.

L'envoi de doses vers le centre d'insémination choisi se fait à la demande du titulaire du contrat ou du centre de mise en place, dans les meilleurs délais, à la condition expresse du retour du contrat signé accompagné du règlement de la réservation.

Les commandes seront passées les lundis, mercredis et vendredis avant 11h auprès du **Haras de Talma (06.28.45.35.99)**.

7) Le vendeur décline toute responsabilité en cas de problème concernant l'envoi de semence par une entreprise de transport.

8) Les frais de mise en place, les frais de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles sont à la charge de l'acheteur.

9) La carte de saillie sera transférée au centre d'insémination, cité ci-dessus, après réception du contrat de saillie et du règlement des frais techniques. Les documents de déclaration de naissance seront envoyés au propriétaire après réception et encaissement du solde.

**CONDITIONS PARTICULIERES**

Fait en double exemplaire le ....., à .....

Vendeur

Acheteur

SC TALMA STALLIONS